

Au Conseil communal de Lausanne

Postulat « Après l'environnement, la sécurité et la mobilité : le bien-être social et économique de la population lausannoise! »
Initiant-e(s) Anna Crole-Rees et consorts

On peut lire dans Lausanne Cités que des élus communaux s'inquiètent des conséquences de l'isolement et de la solitude sur les Lausannoises et Lausannois et demande une étude.

Le PLR-L s'en inquiète aussi. Pas seulement de l'isolement et de la solitude, mais de la condition de bien-être social et économique des Lausannoises et Lausannois à court, moyen et long terme !

En effet, des études montrent que ce que nous vivons depuis mars 2020 aura des conséquences sociales et économiques sur la population vivant et travaillant à Lausanne à court, moyen et long terme. On pense bien sûr à l'isolement et la solitude, mais aussi le manque de mouvements physiques, la réduction d'incitations socio-culturelles et économiques, la difficulté de se projeter dans le futur, des salaires et les revenus qui ont baissés pour beaucoup et la peur de perdre son emploi et/ou sa source de revenu pour d'autres, etc. Cela aura des impacts sur le bien-être et les ressources de la population ainsi que sur la dynamique de notre ville en termes de capital social et économique de toute la population vivant à Lausanne, modifications du tissu économique (PMEs et TPEs) dans la ville (type et nombre d'emplois existants), etc. Des résidents qui sont sans sources de revenus. Des résidents déprimés. Des commerces tels que des hôtels, des restaurants, des coiffeurs, des boutiques de biens « non-essentiels », etc. qui ferment. Des contribuables qui le peuvent qui choisissent de quitter Lausanne. Un taux d'emploi qui baisse. Des surfaces de bureaux qui se vident. Etc.

Il est impératif et urgent que la Ville de Lausanne se donne les moyens de mieux connaître les enjeux socio-économiques à court, moyen et long terme, de suivre l'évolution des conditions de vie de la population et du tissu économique, d'avoir des bases solides pour anticiper des scénarios, formuler et mettre en œuvre de mesures d'accompagnement qui soient couronnées de succès !

Après la mise en œuvre d'observatoires de la sécurité, la mobilité et dernièrement, l'environnement, ce postulat demande que la Municipalité étudie la possibilité de mettre en place un observatoire socio-économique pour la Ville de Lausanne.

Lausanne, le 6 février 2021.



Anna Crole-Rees
PLR



Florence Bettschart-Narbel



Matthieu Carrel